

Construction de 12 logements sociaux passifs Marines, Val d'Oise (95)

Date de réalisation Livré en mars 2015
Lieu de réalisation Marines, Val d'Oise (95)
Surface (SU) 810 m²
(SHON) 890 m²
Coût travaux marchés 1,47 M € HT yc parking
Prix 1 815 €/m² SU

Maître d'Ouvrage : **Commune de Marines**
AMO PACT 95
Maîtrise d'œuvre :
Architecte mandataire atelier Patrick Bertrand
BET Structure C&E
BET thermique et fluides SYNAPSE
Programme 12 logements sociaux passifs , 13
places de stationnement en parking et un
jardin en coeur d'îlot
3T3, 3T4 et 6T2.

Structure hybride béton / bois

Apport solaires gratuits serres

Vnhy ventilation naturelle hybride

Chaudière bois collective

besoin de chauffage : 15kwh/m²a



Implantation

- typologie compacte, gabarits du contexte.
- profiter du dénivelé pour faire 2 bâtiments orientés nord sud qui n'impactent pas l'ensoleillement de l'autre.
- favoriser les espaces de rencontre (ouverture d'un passage public , jardin commun en coeur d'îlot, fonctions mutualisées).
- chaque logement est traversant et dispose d'une serre.

Enveloppe

- structure hybride bois-béton (inertie, bonne acoustique, faible coût) en préfabrication.
- les espaces non isolés dépendent d'une structure secondaire.
- coefficients de transmission thermique (0.1 W/m².K pour la toiture et les murs, 0.15 W/m².K pour les planchers bas, vitrages avec $U_w < 1 \text{ W/m}^2\text{.K}$)
- protection du soleil et des intempéries par des claustras.



vue depuis le boulevard de la République

Construction de 12 logements sociaux passifs
Marines, Val d'Oise (95)



Une volumétrie fragmentée, à l'échelle de son environnement

Le projet se développe sur deux bâtiments qui s'adressent chacun à sa propre rue, ainsi les deux voies gardent leur continuité bâtie et une certaine activité due au passage des habitants. Les volumes sont en cohérence avec le bâti existant tant par leurs proportions (R+1) que par leurs toitures à deux pentes visibles depuis la rue (pente 35°).

Un coeur d'îlot partagé qui protège des vis-à-vis

Un espace aménagé en jardin au centre du projet qualifiera positivement toutes les vues vers le coeur d'îlot. Il permettra en outre d'intimiser les logements, par des plantations et des filtres visuels. Les bâtiments ont chacun une avancée plus basse (toiture en pente à 5°) tournée vers ce jardin, ainsi la perception du bâti y est plus douce.

Une architecture valorisant les usages et l'appropriation

Six logements sont accessibles à rez-de-chaussée, ils bénéficient d'un espace extérieur privatif sous forme de terrasse ou de jardin. Les six autres sont aménagés au R+1. La typologie proposée est une solution intermédiaire entre l'individuel superposé et le collectif. Les entrées sont le plus possible individualisées ; les paliers desservent deux logements et leur dimensionnement en font de vrais espaces qu'il est possible d'occuper. Ces espaces de circulation bénéficient d'un éclairage naturel permis par un système de claustra. Tous les locaux liés aux fonctions qui peuvent être rejetées du logements et mutualisées, tels que le stockage des poubelles, le stationnement des vélos, le rangement des poussettes, sont traités avec autant de soin que les espaces de l'habitat.

Une architecture bio-climatique

L'orientation nord-sud des bâtiments permet de favoriser l'exploitation des apports solaires gratuits. Tous les logements sont traversant et tous les séjours bénéficient d'une bonne exposition solaire, permettant de développer une architecture bio-climatique. Chaque logement possède une serre qui contribuera à son confort thermique. Par ailleurs, une des propositions fortes du projet repose sur une volonté de construire compact, en prenant soin d'évaluer les besoins thermiques nécessaires de chacun des espaces en fonction de leur(s) usage(s), et ainsi de définir ce qui doit être isolé ou non (comme les paliers d'accès par exemple). Cette logique de conception aboutit à des solutions économiques et efficaces en terme de performances énergétiques, et participent de la lisibilité des fonctions en façades, et ainsi de l'identité architecturale du projet.

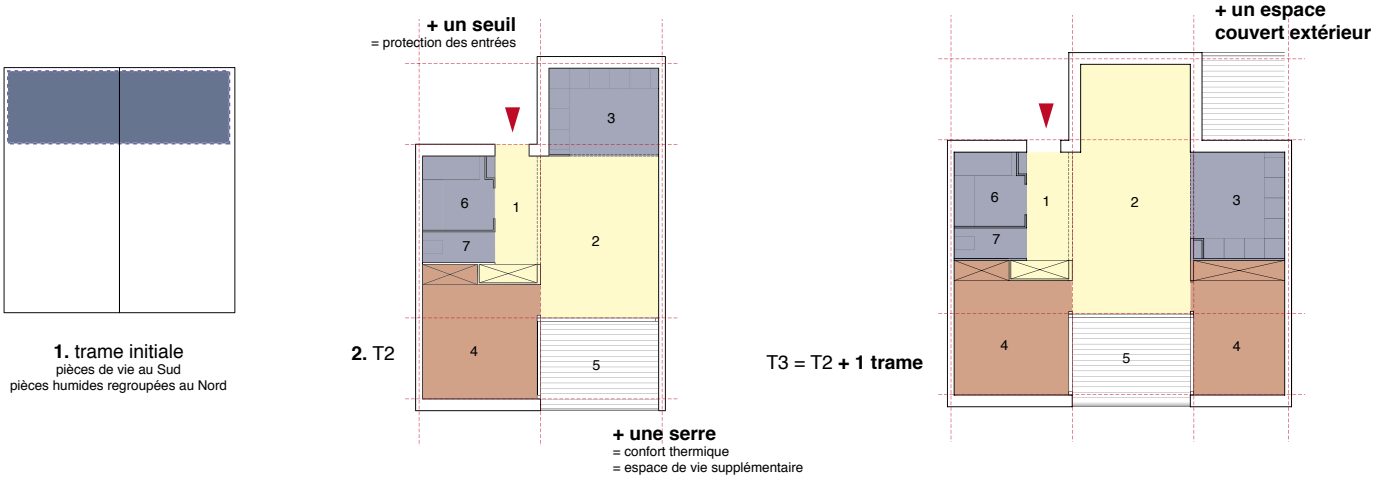
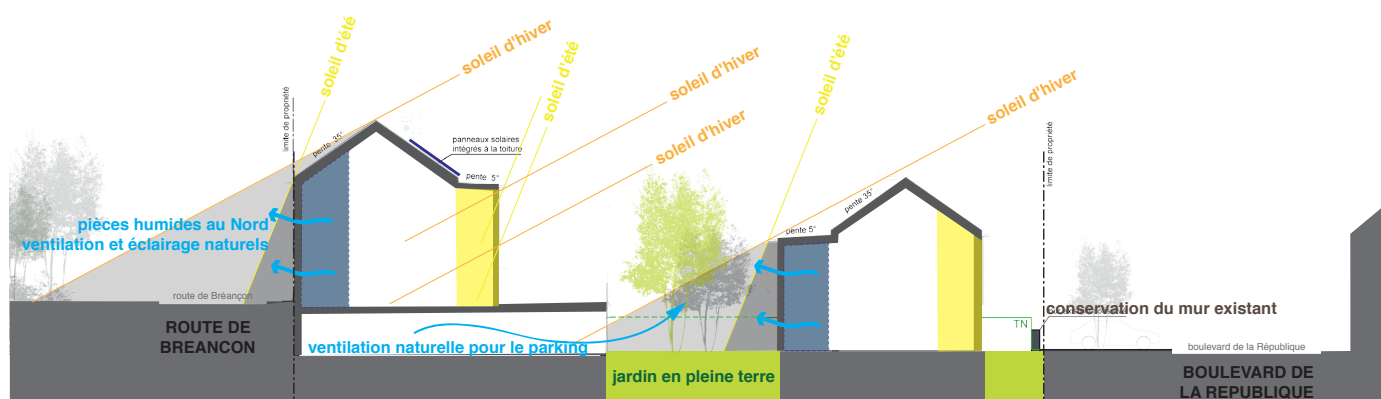


schéma d'organisation pour des logements bio-climatiques (traversants, serre)



coupe de principe

